



**PRÉFET  
DE LA RÉGION  
PAYS DE LA LOIRE**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

Service régional de l'archéologie Pays de la Loire

Affaire suivie par :  
Catherine MOREAU  
02 40 14 28 36

catherine.moreau@culture.gouv.fr

Références : PC08519121Y0250-1



**Direction régionale  
des affaires culturelles**

Le Préfet de région

à

Direction Départementale des Territoires et de la Mer de la Vendée  
19 Rue Montesquieu - BP 60827  
85021 LA ROCHE SUR YON CEDEX

À l'attention de M. CAILLE,

NANTES, le

**14 DEC. 2021**

**Objet :** Archéologie préventive - Réception d'un dossier d'aménagement  
**Références :** LA ROCHE-SUR-YON (VENDEE), 2021 - "La Noue" - YA 129,132  
PC08519121Y0250  
Votre courrier du 2 décembre 2021  
Livre V du Code du patrimoine

Vous m'avez transmis le dossier d'aménagement visé en référence afin que j'évalue son impact sur d'éventuels vestiges archéologiques et que je détermine, le cas échéant, les mesures d'archéologie préventive nécessaires à mettre en œuvre.

J'ai l'honneur d'en accuser réception à la date du 6 décembre 2021.

Je dispose d'un délai de 1 mois à compter de cette date, pour vous notifier une prescription de diagnostic ou vous faire connaître mon intention d'édicter une prescription de fouille ou de demander la modification de la consistance du projet. Si aucune décision ne vous a été notifiée au terme de ce délai, je serai réputé avoir renoncé à émettre celle-ci.

Mes services se tiennent à votre disposition pour vous apporter toutes les informations que vous jugerez utiles.

Pour le Préfet de Région,  
et par délégation, Pour le Directeur régional des affaires culturelles,  
et par subdélégation  
La Conservatrice régionale de l'archéologie

Isabelle BOLLARD-RAINEAU